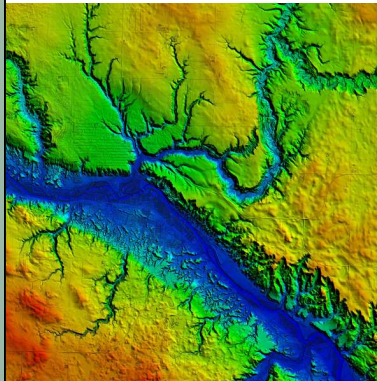
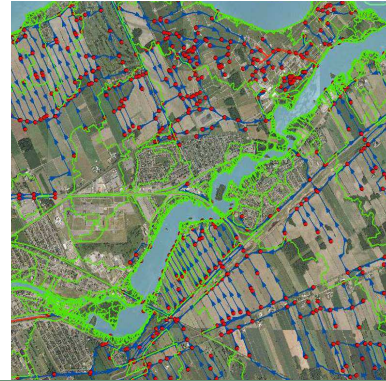


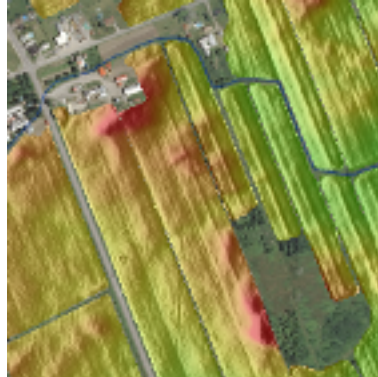
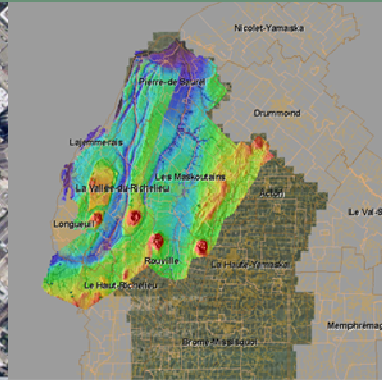
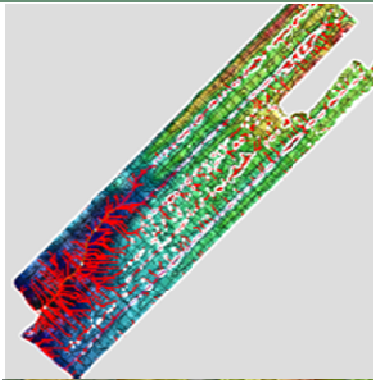


GÉOMONT

La Montérégie à la carte



Plan stratégique 2013-2017



AGENCE GÉOMATIQUE MONTÉRÉGIENNE

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de GéoMont au : <http://www.geomont.qc.ca>. Toute utilisation ou reproduction doit faire l'objet d'une autorisation de GéoMont qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande en écrivant un courriel à : info@geomont.qc.ca. Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© GéoMont (2013)

Notre mission

Promouvoir l'utilisation, l'accessibilité et le développement de la géomatique en Montérégie.

Notre ambition

Permettre aux gestionnaires de la Montérégie une prise de décisions étayée par une information fiable, actualisée et abordable.

Nos valeurs

La connaissance, le bien commun, l'objectivité, le partage, la solidarité et la démocratisation.

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME	5
CONTEXTE	7
ENJEUX ET CHOIX STRATÉGIQUES	8
ENJEU 1 - Une organisation performante, stimulante et reconnue	8
ORIENTATION 1 - Développer les activités et services de l'Agence dans une perspective d'excellence	
ENJEU 2 - Une expertise adaptée aux besoins de membres et partenaires	11
ORIENTATION 2 - Pérenniser les activités et services de l'Agence	
TABLEAU SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ORIENTATIONS	14

Présentation de l'organisme



GéoMont, l'Agence géomatique montréalaise, est un organisme à but non lucratif créé à la fin de l'année 2003, basé à Saint-Hyacinthe. Son objectif est de rendre la géomatique accessible et d'en promouvoir une meilleure utilisation en Montérégie. Tous les organismes publics ou organismes à but non lucratif de la région qui ont un mandat d'intérêt public peuvent adhérer et profiter des services de l'Agence.

GéoMont se veut une plate-forme favorisant le réseautage des organisations régionales afin en particulier de faciliter le partage d'expertise et d'informations. L'Agence œuvre à la mise à disposition de ces organisations d'une information géographique fiable, actualisée et abordable.

GéoMont veut ainsi favoriser une meilleure connaissance du territoire et faciliter les prises de décision en matière d'aménagement et de développement de la Montérégie.

Plus explicitement, cette mission consiste à :

- Fournir des services professionnels accessibles aux organisations en charge de la gestion du territoire régional.
- Exercer pleinement son rôle de facilitateur et de promoteur auprès des organismes régionaux pour une utilisation optimale de la géomatique.
- Amplifier le réseautage de la communauté d'utilisateurs afin de développer le partage d'expertise et d'informations.
- Agir comme initiateur et catalyseur dans la mise en œuvre de projets collectifs d'intérêt régional.
- Être proactive dans la recherche de mandats aussi bien que de débouchés pour ses données à référence spatiale.
- Assurer la promotion de technologies innovantes.

MISSION

**Promouvoir l'utilisation, l'accessibilité
et le développement de la géomatique en Montérégie.**

VALEURS

La connaissance : la connaissance du territoire sous-tend la politique managériale de GéoMont qui prône le plus large accès à cette connaissance par le biais d'outils et d'informations fiables, actualisées et objectives.

Le bien commun : GéoMont tient à œuvrer en permanence à des activités dont la finalité première autant qu'essentielle est l'intérêt collectif.

L'objectivité : La neutralité, le refus de tout parti-pris, la liberté vis-à-vis des groupes de pression garantissent la production d'une information rigoureuse et objective.

Le partage et la solidarité : En mettant en commun, sans exclusivité et dans une parfaite transparence les ressources humaines, technologiques et financières, en facilitant le partage et la maîtrise des outils et des méthodes, ainsi que le transfert des informations, GéoMont favorise la réalisation, par le plus grand nombre, de partenariats multisectoriels d'ampleur régionale.

La démocratisation : Par une politique de moindre coût et de juste prix, voire de totale gratuité, GéoMont permet une meilleure accessibilité aux produits et aux services de l'Agence.

CLIENTÈLE

GéoMont répond essentiellement à des demandes émanant des organisations publiques ou dont le mandat est d'intérêt public qui sont en charge de la gestion (développement, mise en valeur, protection) du territoire montérégien, mais aussi, et plus largement, de gestionnaires et intervenants opérant sur d'autres régions ou encore à l'échelle provinciale. Parfois, GéoMont est exécutant, sous-traitant pour un projet dans lequel la géomatique ne constitue pas l'élément central. Dans d'autres cas, GéoMont est amené à être promoteur lorsque l'Agence est sollicitée par plusieurs organisations pour être le maître d'œuvre d'un projet.

Ici intervient une notion fondamentale : GéoMont existe parce qu'il existe une demande. Cette demande est très variée, interdisciplinaire et provient de l'ensemble des organismes qui sont conduits, dans leur activité, à prendre en considération le caractère spatial des objets sur lesquels ils travaillent. Ainsi, GéoMont peut œuvrer avec plusieurs partenaires sur les plans thématique et problématique.

CHAMPS D'EXPERTISE

Les interventions de l'Agence géomatique montérégienne se concentrent autour des champs d'expertise suivants :



Géotraitements et analyses spatiales



Cartographie interactive en ligne



Conception et gestion de bases de données à référence spatiale



Coordination de projets régionaux d'acquisition de données à référence spatiale



Production cartographique



Production et diffusion de données à référence spatiale

Contexte

La nécessité de produire une planification stratégique couvrant la période 2013-2017, intervient 10 ans après la naissance administrative de GéoMont en 2003. La création de GéoMont répondait à une carence, au niveau régional, en matière d'offre géomatique adaptée aux besoins des acteurs et intervenants du domaine public et parapublic, tant en services géomatiques que pour l'acquisition et la fourniture de données à références spatiales.

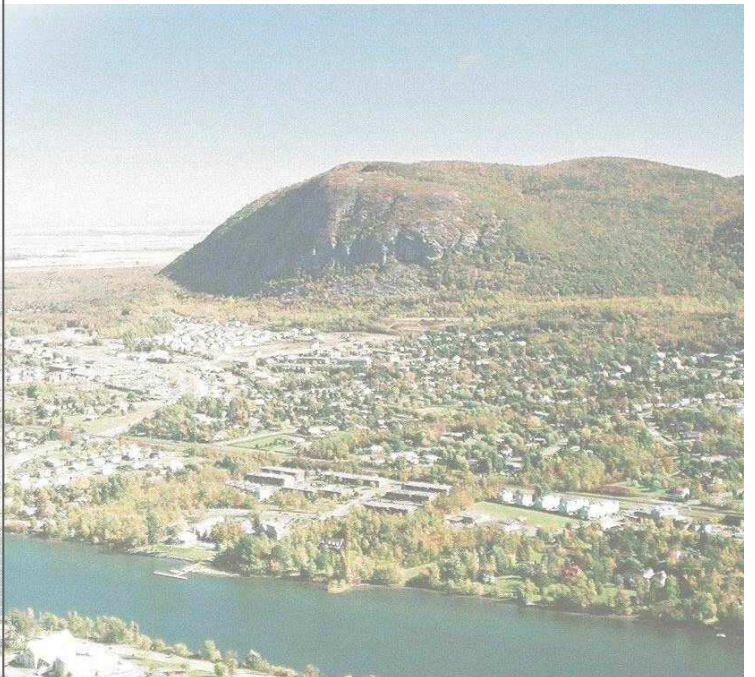
Si l'on remonte à ses origines, l'Agence a été montée par un groupe d'acteurs du domaine public et parapublic qui y ont insufflé à la fois leurs énergies et leurs ressources. Cependant, faute de disposer d'éléments objectifs de comparaison, le succès de l'entreprise n'était pas garanti. On peut donc aujourd'hui considérer que la création d'une structure régionale dédiée à la géomatique constituait un véritable pari sur l'avenir. Pari gagné puisque dès 2005, des projets ont été confiés à GéoMont, et 2006 voyait l'arrivée du premier employé, un coordonnateur, chargé de réaliser des projets et de développer les activités de l'Agence, qui n'ont cessé depuis de croître et de se diversifier.

Si GéoMont était indéniablement un challenge comportant de nombreuses incertitudes sur le long terme, les quelques dix années d'exercice qui se sont écoulées lui ont conféré une incontestable stature au niveau régional. Devenue incontournable en Montérégie, GéoMont rayonne maintenant de plus en plus à l'échelle de la province tout entière. L'Agence est aujourd'hui un acteur reconnu pour son expertise, la qualité des servi-

ces qu'elle procure aux organismes avec qui elle collabore, sa propension à l'innovation, sa capacité à réaliser des projets d'ampleur régionale et à coordonner des projets d'acquisition d'informations géographiques.

Cette situation confère à GéoMont l'obligation de mieux se positionner pour la suite de ses activités. En effet, pour établir la viabilité du modèle d'affaires, il est important, et peut-être aurions nous dû le faire plutôt, d'élaborer des stratégies prospectives. La tâche à accomplir maintenant va permettre de baliser le développement des projets et des activités futures, en fixer les objectifs à la lumière des enjeux fondamentaux, puis associer à ces derniers un certain nombre d'orientations. Nous retrouverons donc dans cette planification stratégique une liste, qui pour n'être pas exhaustive, comportera néanmoins l'essentiel des éléments à clarifier.

Ce document est principalement dédié aux membres et partenaires de l'Agence. Ils y trouveront toute l'information nécessaire à la connaissance des enjeux stratégiques, et leur avis sera précieux dans la perspective du vote de ratification lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2013. À partir de l'adoption du projet de planification stratégique, GéoMont disposera de cinq ans pour réaliser les objectifs désignés dans les pages suivantes.



Enjeux et choix stratégiques

ENJEU 1

Une organisation performante, stimulante et reconnue

ORIENTATION 1

Développer les activités et services de l'Agence dans une perspective d'excellence

AXES D'INTERVENTIONS

1.1 L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PERFORMANCE

Il est important de souligner que, depuis sa création, la pérennité, comme l'accroissement des activités de GéoMont reposent en grande partie sur la qualité des services professionnels rendus tant aux membres qu'aux partenaires. Ces éléments nous paraissent être la condition sine qua non de l'existence même de l'Agence, qui par le biais du « bouche à oreille » a pu aller à la rencontre d'une clientèle de plus en plus large pour l'obtention de contrats et affirmer sa notoriété.

Cependant, si la notion de qualité constitue un des fondements majeurs de notre action, il demeure qu'à l'heure actuelle, les moyens de la vérifier et de la quantifier n'existent pas, sinon au travers du fait qu'on continue de faire appel aux services de l'Agence. Aussi, dans le but de définir et de mesurer les critères qualitatifs de nos activités, il semble indispensable de concevoir et d'intégrer une **fiche d'évaluation de satisfaction de notre clientèle**. Sa finalité sera non seulement de quantifier l'appréciation de la qualité des services de l'Agence, mais au moyen de l'analyse des commentaires qui en sera effectuée, de devenir un outil d'amélioration continue.

Indissociable de la notion de qualité, l'obligation de rester à jour au niveau des outils, des technologies et des logiciels, implique de mettre en œuvre une fonction de **veille technologique** indispensable pour que GéoMont puisse offrir à ses clients les solutions les plus innovantes. Pour l'instant, cette veille technologique ne s'inscrit pas encore dans un cadre spécifique ni une stratégie définie. C'est pourquoi, nous souhaitons adopter un plan-cadre qui déterminera la stratégie et la démarche en matière de veille technologique assurant la capacité d'innovation de l'Agence.

Par ailleurs, il est nécessaire pour l'équipe de GéoMont, d'être en mesure d'aller collecter des informations au travers d'échanges avec d'autres professionnels ; c'est dans ce but qu'est fixée pour cible la **participation à des activités de réseautage ainsi qu'à des colloques spécialisés** dans la géomatique.

OBJECTIFS

- 1 S'assurer de la qualité des services rendus auprès des membres et partenaires
- 2 Consolider la fonction de veille technologique et promouvoir l'innovation

Tout ce qui précède s'inscrit implicitement dans une optique de performance. Or, à l'instar d'autres domaines, une entreprise soumise aux impératifs de saine gestion doit être à même de mesurer ses niveaux de performance. Pour ce faire, il convient de placer cette performance, à la fois moteur et finalité de l'ensemble, au cœur d'une arborescence de critères : qualité de la production et des services, satisfaction de la clientèle, respect des échéanciers de projets, du plan d'action annuel, de l'équilibre budgétaire, etc. Liste non exhaustive car on admettra sans peine qu'il existe de très nombreux paramètres permettant de mesurer la performance d'une entreprise.

L'Agence mesure-t-elle aujourd'hui ses niveaux de performance ? Certainement, mais de manière plus ou moins formelle, aussi serait-il profitable d'élaborer et d'instaurer à cette fin, un **tableau de bord normatif**.

Il nous semble important de rappeler ici que GéoMont, de par son statut de petite entreprise, dispose d'une trésorerie qui assure, au mieux, quelques mois de réserve, et présente de ce fait, une certaine vulnérabilité aux risques. Pour illustrer notre propos, rappelons que l'Agence a vécu une importante problématique de risque financier avec le projet LIDAR 2011 sur la vallée du Haut-Saint-Laurent. Il est apparu alors qu'un seul projet d'envergure pouvait mettre en péril toute l'organisation, d'où notre souhait d'instaurer un **protocole d'évaluation de risques associés aux activités**.

Dès lors qu'un projet aura une certaine ampleur au niveau financier et entraînera une importante monopolisation des ressources, l'on procèdera à l'évaluation des risques, pour qu'en toute connaissance de cause puisse être décidé, en amont, de se lancer ou non dans le projet.

Risques financiers évidemment, mais également reliés, par exemple, aux ressources internes, c'est-à-dire à l'expertise détenue par le personnel lorsqu'il faut mener à bien un projet. S'il existe une seule personne dans l'équipe qui maîtrise tel type de traitement ou d'analyse, son départ peut être immédiatement préjudiciable à la réalisation du projet. Comme dans les cas précédents, ce risque lié à la pérennité de la ressource humaine devra faire l'objet d'une appréciation.

Peut-être marginaux, mais réels, existent également des risques associés aux projets qui touchent à des domaines sensibles, par exemple aux réglementations : le risque étant ici qu'en cas de litige, une des deux parties (voire les deux) utilise dans un conflit d'ordre juridique, les données produites par l'Agence qui serait alors conduite à devoir inlassablement en démontrer la précision.

Comme d'autres risques, il sera donc important d'évaluer ces derniers avant la prise en charge de projets.

Les activités de GéoMont donnent lieu à la production de nombreux livrables : données, rapports, tableaux statistiques, cartes, etc. Or, il n'y a actuellement dans ce domaine aucun standard, hormis celui de la qualité.

Pour accéder à un seuil supérieur d'efficacité, il faudra mettre en place des **méthodes standardisées** éventuellement fondées sur des références nationales et/ou internationales pour encadrer les activités et les services délivrés par l'Agence. Le préalable consistera à produire une étude interne définissant ce qui gagnerait à être soumis à des normes, et d'appliquer par la suite un **plan de standardisation des activités et services** de GéoMont.

OBJECTIFS

- 3 Développer des outils de suivi de la performance
- 4 Élaborer et implanter un protocole d'évaluation des risques associés aux activités et projets
- 5 Mettre en place des méthodes standardisées encadrant les activités et services

1.2 UN PERSONNEL COMPÉTENT ET MOTIVÉ

Fournir le meilleur service implique de pouvoir compter sur un personnel qualifié. Pour s'en assurer il est prévu de mettre en place une **grille d'évaluation individuelle** des compétences professionnelles et de leur adéquation avec les objectifs de qualité et de performance de l'Agence.

En recrutant au niveau du baccalauréat ou de la maîtrise en géomatique, GéoMont a déjà fixé des critères d'exigence en matière de qualification professionnelle. Mais, dans un domaine aux rapides avancées et pour satisfaire aux besoins en matière d'innovation et de veille technologique qui contribuent à l'exécution d'un service performant et de qualité, il est indispensable d'assurer le maintien et le développement des compétences du personnel. Dans cette optique, il serait judicieux d'investir un temps minimum de **formation continue** dédié à chacun des employés de l'Agence.

En termes de personnel, l'efficience repose sur un binôme indissociable : la compétence et la motivation. Comme toute entreprise, GéoMont se doit d'assurer à son personnel des conditions de travail concurrentielles et satisfaisantes. Il faudra dans ce but, élaborer une **grille salariale** actualisée annuellement, qui tienne compte des niveaux de rémunération pratiqués dans les structures géomatiques comparables, qu'elles soient parapubliques ou gouvernementales.

Enfin, il serait souhaitable, en vue d'harmoniser les relations de travail, d'instaurer une série de mesures favorisant la **conciliation entre activités professionnelles et vie personnelle** qui s'inscriraient dans la politique de gestion de l'Agence.

1.3 LE RAYONNEMENT DE L'AGENCE

Dans l'objectif de permettre le développement des activités et services de GéoMont et de favoriser le transfert de connaissances auprès de ses membres et partenaires, il nous paraît important de nous assurer du rayonnement de l'expertise de GéoMont.

Afin d'y contribuer, il est prévu d'amplifier la parution d'articles relatifs aux activités et projets de l'Agence, sur divers types de supports, numériques ou conventionnels.

Par ailleurs, considérant que les colloques régionaux et provinciaux constituent une vitrine intéressante, la participation de personnels de GéoMont à titre de conférenciers, néanmoins effective depuis la création de l'Agence, devra être poursuivie.

Le rayonnement de GéoMont passe évidemment par le maintien et le développement des outils de communication avec ses membres et partenaires. Dans ce domaine, il nous faut pour progresser, bâtir sur ce qui existe déjà. En premier lieu par une diffusion soutenue du bulletin d'information coopérative, « Info GéoMont » au format électronique. Le rayonnement de l'Agence bénéficierait d'autre part de l'organisation d'une activité régionale annuelle d'informations et d'échanges dédiés à la géomatique.

Enfin, si le site internet de GéoMont a déjà fait l'objet d'une nouvelle mouture, il est, à notre stade de développement, devenu nécessaire d'en définir les nouveaux standards articulés autour des idées centrales de vocation et d'utilité. Le site inclurait en particulier un volet consacré à la consultation et à la diffusion de données et résultats produits par GéoMont.

OBJECTIFS

- 6 Renforcer le processus d'évaluation du personnel
- 7 Favoriser le maintien et le développement des connaissances et des compétences du personnel
- 8 S'assurer de conditions de travail agréables et concurrentielles

OBJECTIFS

- 9 Assurer le rayonnement de l'expertise de GéoMont
- 10 Maintenir et développer les outils de communication avec les membres et partenaires

Enjeux et choix stratégiques

ENJEU 2

Une expertise adaptée aux besoins de membres et partenaires

ORIENTATION 2

Pérenniser les activités et services de l'Agence

AXES D'INTERVENTIONS

2.1 DES TARIFS COMPÉTITIFS ET ABORDABLES

Au cœur de la mission de GéoMont figurent la démocratisation de l'information géomatique, et un accès aux services géomatiques facilité par des tarifs abordables. De fait, et dans cet esprit, nous nous sommes toujours efforcés d'établir des tarifs qui reflètent nos coûts d'activité, sans forcément y intégrer le niveau d'expertise de l'agence.

Nous souhaitons aujourd'hui mettre en œuvre une **politique tarifaire viable et qui soit adaptée aux réalités régionales**. Pour ce faire, nous entendons entre autres

mettre au point une grille tarifaire interne fondée à la fois sur les coûts réels d'activité de l'Agence mais reflétant aussi l'expertise et le niveau de risque inhérents à la prise en charge de projets par l'Agence. L'analyse des résultats permettrait de fixer et d'actualiser annuellement les taux horaires pratiqués par GéoMont.

Contrairement aux solutions commerciales qui imposent lorsqu'elles sont mises en œuvre par GéoMont le paiement des frais de licences logicielles et de contrats de maintenance, forcément répercutés vers nos clients, le recours le plus large aux technologies « **Open source** »(*) aurait une incidence certaine sur la formation de nos tarifs, au bénéfice de nos clients.

Cependant et malgré leur coût, et faute de disposer systématiquement d'équivalents « Open source » nous devons poursuivre l'utilisation de logiciels commerciaux. Sur cette question déterminante dans la formation de nos tarifs, il nous faudra réaliser une étude de faisabilité technique qui servira à déterminer quels outils utilisés à l'Agence pourraient être basculés en mode « Open source », à la fois à l'interne et à destination de notre clientèle.

L'objectif souhaitable étant que dans les prochaines années une large proportion de nos logiciels et systèmes d'exploitation soient en mode « Open source ». En parallèle, cette démarche impliquera d'assurer une formation du personnel à leur utilisation.

OBJECTIFS

- 11 S'assurer de la mise en œuvre d'une politique tarifaire viable et adaptée aux réalités régionales
- 12 Favoriser le recours aux technologies « Open source »

(*) La désignation « open source » s'applique aux logiciels dont la licence respecte des critères établis par l'Open Source Initiative (<http://opensource.org/>), c'est-à-dire la possibilité de libre redistribution et l'accès au code source.

2.2 UNE EXPERTISE DIVERSIFIÉE

La géomatique est un domaine qui regroupe un large éventail d'expertises et il est important pour GéoMont d'être en mesure d'en assurer une couverture optimale. Si l'Agence n'a pas la prétention de couvrir tous les champs d'expertise, elle se doit cependant de maîtriser ceux qui sont les plus importants et correspondent vraiment aux besoins de ses membres et partenaires. Dans cette perspective, il nous paraît souhaitable de réaliser à l'interne, une **synthèse annuelle des connaissances** dans chacun des champs d'expertise de la géomatique. Cette synthèse servira à déterminer lesquels sont actuellement couverts par les ressources internes de GéoMont et s'ils sont véritablement en adéquation avec les besoins de la communauté des utilisateurs, membres et partenaires.

Maintenir un certain niveau d'expertise suppose évidemment de traiter suffisamment de projets, et pour cela, renforcer la pro-activité de l'Agence en matière de développement et de réalisation d'activités et de projets. Toutefois, ceux-ci doivent cadrer avec la mission de GéoMont. L'approbation du mandat se doit donc d'être assujettie à certaines conditions :

- Le mandat est-il en adéquation avec la mission de l'Agence?
- Le risque inhérent au projet est-il jugé acceptable?
- L'Agence est-elle qualifiée pour prendre en charge le mandat?
- L'Agence a-t-elle les ressources humaines et technologiques permettant la prise en charge du mandat?
- Le mandat ou le projet dans lequel s'inscrit le mandat peut-il être qualifié « d'intérêt public »?
- Le mandat a-t-il des retombées globalement positives pour la collectivité régionale ou pour un groupe d'organismes régionaux?
- La prise en charge de ce mandat se fait-elle au détriment de mandats jugés prioritaires?

Jusqu'à présent, GéoMont ne s'était pas fixé de cibles concernant le volume de projets.

Nous pensons aujourd'hui que pour couvrir un large spectre de champs d'expertise et assurer ainsi un service de qualité à notre clientèle, il serait souhaitable d'avoir une charge de travail qui occupe au minimum 2 à 3 « équivalents temps complet » (ETC), soit l'équivalent de trois personnes à temps plein pour une année complète. On comprendra que ces objectifs sont tout naturellement en relation directe avec notre souhait d'assurer la pérennité de la ressource humaine. Si l'on tient pour acquise la nécessité pour GéoMont de couvrir suffisamment de champs d'expertise, nous appellerons « services minimaux » ceux que l'Agence doit être en mesure de rendre en permanence si elle veut remplir la mission qui correspond à son statut d'agence géomatique régionale.

En plus de la réalisation de la synthèse annuelle des connaissances dans chacun des champs d'expertise de la géomatique, cette ambition requiert de conduire une étude actualisée annuellement sur une problématique fondamentale, à savoir la capacité pour l'Agence de fournir les services qui auront été définis comme essentiels. Ainsi la cartographie en ligne (Web mapping) devenue incontournable, et qui suscite depuis deux ans un grand nombre de demandes, est un exemple d'expertise, au même titre que la cartographie statique ou la capacité de réaliser certains géotraitements, à inclure impérativement dans la liste des services minimaux de GéoMont.

OBJECTIFS

- 13** Maintenir une expertise polyvalente
- 14** Consolider les services essentielles attendus d'une agence géomatique régionale
- 15** S'assurer du maintien et du renouvellement d'outils informatiques et logiciels de pointe

Loin de constituer une branche d'activité à part, ces services s'inscrivent au contraire dans la logique de développement d'une expertise polyvalente. Pour être en mesure d'assurer ces niveaux d'expertise, l'Agence doit maintenir et renouveler ses outils informatiques et logiciels de pointe. Si GéoMont s'est jusqu'ici efforcé de disposer d'outils performants, il nous semble souhaitable d'instaurer un **plan de gestion des licences logicielles et du parc informatique**, en parfaite cohérence avec l'objectif précédent (12) qui consiste à favoriser le recours aux technologies « Open source ».

2.3 ÉLARGISSEMENT DU RAYON D'ACTION

Depuis sa création, les activités de GéoMont se sont assez rapidement déployées à l'extérieur de la Montérégie. Cela est dû en premier lieu au fait que des acteurs opèrent à la fois en région et à l'extérieur de la région, d'autres sur des territoires qui chevauchent plusieurs régions ou qui sont à la fois régionaux et provinciaux comme les ministères. Enfin, certains acteurs opèrent dans des régions où n'existe pas d'entité équivalente à GéoMont et se tournent alors vers l'Agence.

Ces divers cas de figure expliquent pourquoi GéoMont, conçu initialement pour servir une clientèle montérégienne a été amené à prendre en charge des projets extérieurs à la région. Il est évident que cette activité extrarégionale ne doit pas se développer au détriment de celle offerte à la Montérégie. Il est clair cependant que, faute de subventions, le maintien et le développement d'une expertise polyvalente obligent l'Agence à une démarche proactive qui implique d'aller chercher des projets en s'affranchissant des limites territoriales.

Dans cette perspective, nous estimons qu'il est important d'élaborer une **stratégie de développement des activités et services de GéoMont à l'extérieur de la Montérégie**.

Certains éléments de cette stratégie sont déjà pressentis, mais nous devons conduire notre réflexion plus avant pour le finaliser. Sur ce sujet, nous avons précédemment énuméré les critères d'acceptation d'un projet extrarégional :

→ Le mandat répond-t-il aux conditions d'acceptation

de mandat de l'Agence?

→ La prise en charge de ce mandat est-elle en adéquation avec les intérêts de GéoMont et/ou des membres et partenaires de l'Agence?

→ Pour le territoire géographique visé, existe-t-il un organisme dont la mission s'apparente à celle de l'Agence et qui soit en mesure de prendre en charge le mandat?

→ Les outils et méthodes développés peuvent-ils bénéficier aux membres et partenaires régionaux?

Si les projets hors Montérégie permettent un élargissement du « marché », ils favorisent également le maintien des activités de GéoMont sur le long terme, et il est donc nécessaire de les promouvoir. Ainsi, un aménagement de la ressource humaine affecterait une proportion, par exemple 40%, des « équivalents temps complet » (ETC) à des activités et services à l'extérieur de la Montérégie.

La prise en charge soigneusement encadrée des besoins d'organisations œuvrant à l'extérieur de la région, si exigeante soit-elle en matière de gestion globale, nous apparaît propre, en élargissant son champ d'action, à diversifier et consolider les activités et services de GéoMont.

OBJECTIFS

16 Élaborer une stratégie de développement des activités et services de GéoMont à l'extérieur de la Montérégie

17 Promouvoir les activités et services de GéoMont à l'extérieur de la Montérégie

Plan stratégique 2013-2015

Agence géomatique montérégienne

ENJEU 1 : Une organisation performante, stimulante et reconnue

ORIENTATION 1 : Développer les activités et services de l'Agence dans une perspective d'excellence

AXES D'INTERVENTIONS

OBJECTIFS

1.1 L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PERFORMANCE

- 1 S'assurer de la qualité des services rendus auprès des membres et partenaires
- 2 Consolider la fonction de veille technologique et promouvoir l'innovation
- 3 Développer des outils de suivi de la performance
- 4 Élaborer et implanter un protocole d'évaluation des risques associés aux activités et projets
- 5 Mettre en place des méthodes standardisées encadrant les activités et services

1.2 UN PERSONNEL COMPÉTENT ET MOTIVÉ

- 6 Renforcer le processus d'évaluation du personnel
- 7 Favoriser le maintien et le développement des connaissances et des compétences du personnel
- 8 S'assurer de conditions de travail agréables et concurrentielles

1.3 LE RAYONNEMENT DE L'AGENCE

- 9 Assurer le rayonnement de l'expertise de GéoMont
- 10 Maintenir et développer les outils de communication avec les membres et partenaires

ENJEU 2 : Une expertise adaptée aux besoins des membres et partenaires

ORIENTATION 2 : Pérenniser les activités et services de l'Agence

AXES D'INTERVENTIONS

OBJECTIFS

2.1 DES TARIFS COMPÉTITIFS ET ABORDABLES

- 11 S'assurer de la mise en œuvre d'une politique tarifaire viable et adaptée aux réalités régionales
- 12 Favoriser le recours aux technologies « Open source »

2.2 UNE EXPERTISE DIVERSIFIÉE

- 13 Maintenir une expertise polyvalente
- 14 Consolider les services minimaux attendus d'une agence géomatique régionale
- 15 S'assurer du maintien et du renouvellement d'outils informatiques et logiciels de pointe

2.3 ÉLARGISSEMENT DU RAYON D'ACTION

- 16 Élaborer une stratégie de développement des activités et services de GéoMont à l'extérieur de la Montérégie
- 17 Promouvoir les activités et services de GéoMont à l'extérieur de la Montérégie

